

Document de base pour l'appel à projets 2018/2019

Historique/forme juridique

La SSMIG-Foundation est une fondation sans but lucratif qui a été créée le 12 avril 2010 afin d'utiliser les dons et contributions faites par des tiers exclusivement à des fins scientifiques et de formation, conformément à ses statuts. La Fondation est une entité juridique séparée de la Société suisse de médecine interne générale (SSMIG anciennement SSMI) et de ses activités. Elle soutient des projets ou des formations dans le domaine de la Médecine Interne Générale (MIG) par des appels à projets ou des bourses.

Objectifs

Le but de la fondation est le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine interne générale en Suisse et la remise de bourses à des jeunes ou futurs internistes. Le soutien de la fondation inclut tout particulièrement:

- soutien de projets de recherche pouvant relever de la recherche clinique, de l'épidémiologie clinique, ou de la recherche sur les services de santé et l'organisation des soins, qui concernent au sens étroit ou au sens large la médecine interne générale
- remise de prix et de bourses
- soutien à la mise sur pied ou à la conduite de projets de formations pré-graduées, post-graduées et continues
- soutien à la mise sur pied d'actions en faveur des patients

Les activités de la Fondation peuvent s'étendre à d'autres domaines et objectifs compatibles avec les buts précités.

Groupes cibles

Membres de la SSMIG, membres d'autres sociétés de discipline, experts en soins, spécialistes médicaux et scientifiques, ainsi que tout autre groupe de spécialistes et de professionnels venant directement du domaine de la MIG (p. ex. informatique, gestion des connaissances, gestion d'entreprise etc.)

Thème général

Dans le cadre de son programme d'encouragement scientifique 2018 - 2019 doté de trois prix d'une valeur respective de Fr. 50 000.00 la SGAIM-Foundation lance un appel à projets sur le thème des **innovations dans le domaine de la «Medical Education» en médecine interne générale**. Elle cherche à soutenir ainsi des projets de recherche qui étudient ou comparent l'impact de programmes et méthodes innovants d'enseignement et de mentoring dans la formation pré-graduée, post-graduée et continue en médecine interne générale. Cela englobe également des projets innovants d'évaluation de la précision diagnostique et de l'utilité de l'anamnèse ainsi que de l'examen clinique.

Structures/missions

Les organes de la fondation

Les organes de la fondation sont constitués par son conseil de fondation, la secrétaire générale et l'organe de révision. Le conseil de fondation comprend au moins cinq personnes. Le président de la SSMIG, ainsi qu'au minimum un membre du comité directeur de la SSMIG

doivent en être faire partie. Le conseil de fondation est compétent pour accueillir de nouveaux membres ou remplacer ses membres.

Composition du conseil de fondation

Le conseil de fondation est actuellement constitué du Prof. Jean-Michel Gaspoz, président, du Dr Jürg Pfisterer, vice-président, du Prof. Drahomir Aujesky, de la Prof. Verena Briner; du Dr François Héritier; du Dr Romeo Providoli; de la Dre Susanna Stöhr et du Prof. Andreas Zeller ainsi que de Bernadette Häfliger Berger, avocate et secrétaire générale de la fondation.

Missions du conseil de fondation/du secrétariat de la SSMIG-Foundation

Le conseil de fondation, autrement dit le jury, est responsable des questions stratégiques, conceptuelles et organisationnelles liées à la Fondation, en coopération avec le secrétariat de la SSMIG-Foundation.

Les missions du jury

Le jury, autrement dit le conseil de fondation, sélectionne les lauréats sur la base des propositions et des recommandations du comité consultatif scientifique et les informe par l'intermédiaire du secrétariat de la SSMIG-Foundation. Il prépare la remise des prix prévue dans le cadre de l'Assemblée annuelle de la SSMIG pour qu'elle se fasse à la suite de cette assemblée. Il prévoit l'évaluation du précédent appel d'offres, ainsi que l'organisation du prochain.

Missions du comité consultatif scientifique

La composition du comité consultatif scientifique varie d'un projet à l'autre. En principe, ce comité comprend si possible deux spécialistes en médecine interne générale (médecin de famille ou médecin hospitalier), un(e) expert(e) diplômé(e) en santé et en économie d'entreprise / de la santé. D'autres experts (externes) par exemple en éthique, informatique ou dans d'autres domaines de compétences seront consultés selon les besoins.

La mission du comité consultatif scientifique est de vérifier les différents dossiers en langue anglaise (formulaire de candidature ou de requête, ainsi que 20 pages de protocole de recherche max.), et d'émettre à l'attention du jury une recommandation pour un classement de 1 à 6 (1 insuffisant/6 excellent) et un commentaire d'évaluation de max. 1000 signes par critère de qualité/classement.

Réalisation

Appel d'offres

La SSMIG-Foundation procède chaque année à un appel d'offres sur un thème donné dans divers journaux médicaux. Ces thèmes seront en lien direct avec les problématiques scientifiques actuelles en MIG et avec l'organisation des soins.

Montant du prix

Trois projets seront sélectionnés et chacun sera financé à hauteur de CHF 50 000. Ils seront attribués à des projets de recherche liés au thème annuel.

La remise des prix par la SSMIG-Foundation se déroulera à l'occasion du congrès de printemps de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG) qui se tiendra du 5 au 7 mai 2019 au Congress Center à Bâle.

Mode opératoire

Dossier de candidature

Le dossier à fournir sera composé d'un formulaire de demande avec les coordonnées, titre et type de demande, précisions sur les droits d'auteur, précisions sur le reporting, besoins financiers détaillés, liste des annexes/pièces jointes, lieu/date/signature, etc. ainsi que d'un protocole de recherche écrit de 20 pages maximum en langue anglaise.

Ce protocole de recherche contient les informations/faits les plus importants sur le projet / la requête: objectifs, contenus/faits, procédures etc. liés au projet. Les premières pages résument les principaux points, sous la forme d'un management summary pour les projets ou d'un abstract pour les études.

Critères de sélection

- **Importance:** le projet apporte-t-il de nouvelles connaissances sur le sujet? Propose-t-il des solutions?
- **Originalité:** le projet est-il original et innovant, a-t-il une portée socio-économique?
- **Choix des méthodes:** les méthodes prévues sont-elles les plus appropriées pour concrétiser le projet?
- **Faisabilité:** le projet est-il réalisable en termes de budget, de personnel et d'organisation?
- **Qualité des structures/de l'environnement:** l'auteur(e) peut-t-il/elle compter sur des structures professionnelles qui garantissent durablement le niveau du projet?

Controlling/reporting

Les lauréat(e)s sélectionné(e)s sont tenu(e)s d'envoyer les documents suivants au bureau de la SSMIG-Foundation: un rapport intermédiaire sur l'état du projet ou de l'étude avant la mi-janvier de l'année suivante à compter de la date de lancement, et le rapport final dans les 6 mois suivant la date de clôture. Ceux-ci sont intégrés dans l'évaluation de l'appel d'offres respectif et sont utilisés pour la planification des séries d'appels d'offres suivantes.

Droits d'auteur/communication

Les lauréat(e)s s'engagent à mentionner la SSMIG-Foundation dans leurs publications et leurs supports de communication, en utilisant le logo. Dans le même temps, la SSMIG-Foundation et la SSMIG ont le droit, avec l'accord des lauréats, d'utiliser les contenus des projets/études primés pour leur communication interne et externe.

Calendrier de l'appel à propositions

Délai de remise des dossiers de projet

28 février 2019

Examen et classement des propositions par le comité consultatif scientifique

De début mars à fin avril 2019

Sélection des nominés par le conseil de fondation
Information des responsables ayant soumis une proposition par le secrétariat de la SGAIM-Foundation à Berne

Mai 2019

Remise du prix par le jury lors du congrès de printemps de la SSMIG/participation des lauréat(e)s

Jeudi 6 juin 2019

Remise des premiers rapports intermédiaires des projets et études primés au secrétariat de la SSMIG-Foundation à Berne

Mi-janvier 2020

Contact/informations

- Prof. Jean-Michel Gaspoz, Président de la SSMIG-Foundation
- Bernadette Häfliger Berger, avocate, secrétaire générale de la SSMIG-Foundation et secrétaire générale SSMIG

SSMIG-Foundation
c/o Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Monbijoustrasse 43
case postale
3001 Berne
Tél. 031 370 40 00
foundation@sgaim.ch

<http://www.sgaim.ch/foundation>

Berne, décembre 2018/SSMIG Foundation